

ENGAGEMENT DES FINANCEURS

L'ensemble des départements du Languedoc-Roussillon et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont une volonté forte d'appuyer les opérations menées sous charte.

L'application de la Charte est exigée par le 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau pour les travaux dont le montant dépasse 150 000€ HT.



POUR LES OPÉRATIONS D'ASSAINISSEMENT :

➔ Conditionnement du solde des aides à la présentation des essais conformes réalisés par un opérateur accrédité COFRAC indépendant de l'entreprise.

SUR LE WEB

Pour accompagner cette démarche, la charte qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement en Languedoc-Roussillon propose de nombreux outils adaptables aux spécificités de l'opération.

CES OUTILS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA CHARTE :

www.chartes-qualite-lr.org



LES SIGNATAIRES DU 4 DÉCEMBRE 2013



CONTACT :



HÉBERGÉE ET ADMINISTRÉE PAR SWELIA

04.34.88.34.53

contact@chartes-qualite-lr.org

NITRO - [HTTP://NITROCREATION.WIX.COM/NITRO](http://nitrocreation.wix.com/nitro) - 06 72 78 94 85 - MISE À JOUR OCTOBRE 2016



LANGUEDOC-ROUSSILLON



Charte Qualité DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT





La Charte est un guide de bonnes pratiques à l'usage de l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

Elle accompagne les textes réglementaires, normes et instructions techniques en vigueur, en proposant une méthodologie pédagogique.

POURQUOI UNE CHARTE QUALITÉ...



DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ?

- les pertes d'eau, notamment celles dues aux fuites représentent environ 1/4 des volumes produits ;
- le vieillissement des canalisations est susceptible d'engendrer une altération de la qualité organoleptique, microbiologique et physico-chimique de l'eau distribuée ;
- le renouvellement des canalisations est une des réponses à l'objectif d'amélioration de la qualité des réseaux.



DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ?

- une partie de la pollution collectée n'arrive pas jusqu'aux stations d'épuration ;
- les quantités des eaux claires parasites drainées par les réseaux sont très importantes ;
- des défauts sont fréquemment relevés sur des réseaux neufs, lors des contrôles préalables à leur réception ;
- des actions de réhabilitation ou d'amélioration du fonctionnement se révèlent nécessaires sur des ouvrages construits il y a moins de 10 ans.

ANTICIPATION

PLANIFICATION

PERENNITÉ DES RÉSEAUX

QUALITÉ

PRIX MAÎTRISÉ

SÉCURITÉ

JUSTE RÉMUNÉRATION

GESTION PATRIMONIALE

CHANTIER DURABLE

SATISFACTION DES USAGERS

MILIEU NATUREL PRÉSERVÉ

FONDS PUBLICS RATIONNALISÉS



OBJECTIFS DE LA CHARTE :

- Optimiser les coûts des réseaux pour une bonne gestion des fonds publics et pour la maîtrise du prix de l'eau
- Garantir la pérennité des équipements pour assurer la qualité du milieu récepteur et la préservation de la ressource en eau
- Respecter les délais : maîtrise de la planification des opérations, satisfaction des riverains...

TEMPS FORTS D'UN CHANTIER SOUS CHARTE

- Réalisation d'études préalables pour une meilleure définition du projet ;
- Choix de tous les partenaires selon le critère du « mieux-disant » ;
- Chantier initié par 2 Ordres de Service (préparation et exécution formalisées par un procès-verbal et un Document d'Assurance Qualité) ;
- Plans de contrôles intérieurs et extérieurs ;
- Réception du chantier dès la levée de toutes les non-conformités après les contrôles.

